



Syndicat
National des
Professionnel·le·s
de la Petite Enfance

Les Ogres des crèches devant la justice le SNPPE porte plainte contre People & Baby et La Maison Bleue

Guénange, le 17 septembre 2025. Guénange, le 17 septembre 2025 – Le Syndicat National des Professionnel·le·s de la Petite Enfance (SNPPE) annonce qu'il dépose plainte contre deux géants du secteur privé lucratif : **People & Baby** et, fait nouveau, **La Maison Bleue**.

Depuis trop longtemps, ces groupes concentrent les critiques pour leurs pratiques opaques et leurs dérives de gestion. Le SNPPE, organisation syndicale sectorielle animée par des professionnel·le·s bénévoles, **prend ses responsabilités** : il agit pour défendre celles et ceux qui, au quotidien, subissent tout autant que les familles et les enfants les conséquences de ces logiques financières.

Une convergence de preuves accablante

Ce dépôt de plainte n'est pas une réaction isolée ni un geste symbolique.

C'est l'aboutissement d'un constat désormais incontestable :

- **Les faits vécus par les salarié·e·s** : retards de paiement de salaires en 2024, conditions de travail dégradées, politiques RH méprisantes, pressions managériales.
- **Les travaux journalistiques** : le documentaire diffusé par *Arte*, les révélations déjà nombreuses depuis (trop) d'années.
- **Les enquêtes indépendantes** : la nouvelle édition augmentée du livre *Les Ogres* de Victor Castanet, qui démontre que ces pratiques ne sont pas des cas isolés mais un système organisé visant à réduire les coûts salariaux pour maximiser les profits des dirigeants et des fonds d'investissement : non-respect des taux d'encadrement, dépassement de la capacité réglementaire, déclaration erronées aux autorités de tutelle, etc...
- **Les manquements de l'État** : un rapport de l'IGAS caviardé au nom du secret des affaires, et l'absence d'enquête nouvelle malgré les possibilités offertes par la loi *Plein emploi* (article 18).

En additionnant ces éléments, une image claire se dessine : il ne s'agit plus de rumeurs ou d'exceptions, mais d'un **mode de fonctionnement systémique**, pensé au sein des directions générales, qui fragilise enfants, familles et professionnel·le·s.

À qui profite l'argent public ?

Alors que des milliards d'euros d'aides aux entreprises sont distribués chaque année, faut-il continuer à financer, directement ou indirectement, des groupes endettés, pilotés par des fonds financiers, et obsédés par la rentabilité rapide ?

Le SNPPE alerte : tant que cette disproportion perdure, l'argent public finance la spéculation au lieu de garantir l'intérêt général – le respect des professionnel·le·s, la qualité d'accueil des enfants et la confiance des familles.

Le SNPPE dit STOP

L'inaction gouvernementale est coupable. Face à un État qui ferme les yeux, il revient aux organisations syndicales de prendre le relais.

Le SNPPE, pour et avec les professionnel·le·s de la petite enfance, dit **STOP** à ces dérives. Dans cette procédure, il est représenté par Me William Bourdon et Me Vincent Brengarth, avocats au Barreau de Paris.